



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Disons-le tout net, Chavannes-de-Bogis n'est qu'un quartier minuscule parmi des milliards d'autres dans le gros village qu'est le monde. Un village plus interconnecté que jamais non seulement sur le plan technique avec l'emprise de la toile mais aussi entre les hommes, les femmes et les enfants de notre temps. Cette poussière couleur ocre originaire du Sahara, venue s'abattre sur nos jardins, nos véhicules et nos villes n'a pas eu grand mal à s'inviter dans nos contrées pourtant situées à des milliers de kilomètres de son port d'attache. Ni le froid ni la neige, ni la pluie ne l'ont arrêtée.

Il y a tout juste un an, la pandémie dont nous subissons encore les effets, dans un contexte de course contre la montre à coups de vaccins et de mesures de soutien, nous l'avait déjà montré. Les virus, microbes et autres indésirables se jouent des frontières. Les variants, dits anglais, brésiliens, sud-africains et récemment newyorkais foulent allègrement les ruelles de nos villes devenues villages laissant des habitants surpris certes, mais déterminés à gagner la bataille et à se mieux préparer pour l'avenir puisque nul ne peut dire quel autre virus frappera un jour à la porte.

Plus récemment encore, il y a à peine une semaine, la terre, médusée, découvrirait en même temps que les techniciens de la NASA, l'agence spatiale américaine, le son du souffle du vent sur la planète Mars accompagné d'images inédites. Il n'y a pas loin à penser que bientôt, tout l'univers sera un gros village interconnecté et que, peut-être, le temps des leçons est venu.

Celui de revisiter les trésors de la sagesse populaire. Bien qu'ils soient légion, nous retiendrons celle-ci : la maladie, où qu'elle existe, constitue à terme un danger pour tous. Cette façon plus poétique de dire qu'il ne faut pas sacrifier le bien de tous sur l'autel des intérêts de quelques-uns s'impose aujourd'hui comme une évidence et sous-tend les efforts en cours entre nations pour faire parvenir le vaccin à tous. La solidarité, cette valeur prônée par toutes les civilisations, oubliée souvent, est remise au goût du jour par les circonstances et les défis du moment. N'attendons pas la prochaine épreuve pour la graver dans nos actes quotidiens. Chacun à son niveau et à propos de tout.

Ce nouveau numéro du Chavannus qui paraît au cœur de préoccupations inédites renferme de nombreux exemples de cette solidarité agissante. A vous de les découvrir et de vous en inspirer afin de faire de notre commune, ce petit lopin de terre niché sur notre planète, un meilleur endroit de vie pour tous, grands, petits et seniors.

Bonne lecture.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

- 2 au 18 avril** Vacances scolaires de Pâques
- 25 avril** Élection du syndic et des suppléants du Conseil communal
- 13 mai** Ascension
- 23 mai** Pentecôte

Le TROC du 20 mars a été annulé.

Nous n'avons pour l'heure aucune manifestation à annoncer, au vu des circonstances sanitaires. Renseignez-vous en consultant le site communal www.chavannes-de-bogis.ch

Le printemps - 20 mars à 10h37



SOMMAIRE

- Page 2 Conseil communal
La Revue de Terre Sainte 2021
- Page 3 Initiatives SOS Communes
- Page 4 La bière artisanale de Chavannes
- Page 5 Les recettes de Sandra pour Pâques
- Page 6 Résultats des élections communales
Dans nos jardins : la terre au repos
- Page 7 Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
- Page 8 Dans nos poubelles : le carton



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 2 décembre 2020

Aurélié Comment est assermentée. Elle remplace Laurent Thévenaz qui a quitté la commune.

Préavis municipal N° 5/20 : Budget 2021.

Le budget présente des recettes de CHF 7'704'845.-- pour des charges de CHF 8'928'472.--, soit un excédent de charges de CHF 1'223'627.--. Ce déficit est important, mais en tenant compte de ce que seront en réalité les acomptes demandés par le Canton, le déficit devrait être de l'ordre de CHF 700'000.--.

Les principales augmentations sont dues à l'accroissement du personnel. Le nombre des élèves et des enfants accueillis par les diverses structures d'accueil de jour sont aussi plus élevés.

Après avoir entendu les réponses apportées aux questions posées par les Conseillers, l'assemblée accepte le préavis à l'unanimité moins 1 refus et 3 abstentions.

Préavis municipal N° 6/20 : Révision des statuts de l'ORPC

Lors de sa création, l'organisation pour la protection civile de Nyon regroupait les 32 communes du district d'alors. Depuis, elle réunit 47 communes, ses missions ont évolué et son siège est à Prangins. Il est donc temps d'adapter ses statuts et de changer quelques points qui ne sont plus adaptés aux besoins de l'association et aux nouvelles responsabilités qu'elle assume.

Ces nouveaux statuts doivent être acceptés à l'unanimité des communes membres. La commission des finances recommande d'accepter le préavis, mais la commission ad hoc recommande de le rejeter. En effet, elle conteste la procédure de consultation mise en place et ses délais.

Après discussion, le Conseil accepte le préavis à l'unanimité moins 1 refus et 3 abstentions.

Préavis municipal N° 7/20 : Vente de la moitié de la parcelle 92 en copropriété, sise sur la commune de Bogis-Bossey (ancienne STEP intercommunale).

L'ancienne STEP intercommunale, décidée en 1974, est construite sur une parcelle appartenant à Bogis-Bossey et une parcelle complémentaire acquise à un privé. Nous possédons la demi-copropriété de cette parcelle réunifiée. Depuis la mise en service de la STEP intercommunale en 2014, l'ancienne installation est désaffectée, mais la parcelle doit toujours être entretenue. Le préavis propose de revendre notre part à Bogis-Bossey pour la somme de CHF 4'000.--.

L'assemblée suit l'avis de la commission des finances et accepte l'achat à l'unanimité moins 1 abstention.

Les Conseillers, masqués, se séparent rapidement, sans pouvoir ne partager ni le verre de l'amitié, ni le repas de fin d'année.

UNE REVUE EN TERRE SAINTE



Nous élisons actuellement les personnes qui formeront la Municipalité pour les années 2021-2026.

Mais que s'est-il passé pendant les cinq années précédentes derrière les murs des administrations des communes de Terre Sainte ?

Pour répondre de manière malicieuse et humoristique à cette question, une équipe d'anciennes municipales a préparé une Revue « **Les coulisses d'une législature** » qui sera jouée par les membres de Coppéra et présentée sur scène à Coppet en juin prochain, pour autant que les recommandations sanitaires l'autorisent.

Guettez les annonces et venez rire aux dépens de vos édiles !

D'autres informations seront disponibles sur le site : www.coppera.ch



Toutes les manifestations de fin d'année ont été annulées, il est resté ces décorations pour nous faire sourire. Merci à la Société de développement d'avoir tenu bon malgré la situation sanitaire.

INITIATIVES SOS COMMUNES



Un groupe d'habitants souhaite présenter aux lecteurs du Chavannus une initiative cantonale, dont la récolte de signatures a déjà commencé. Cette initiative propose que les citoyens vaudois puissent décider qui du Canton ou des Communes doit payer la facture sociale, qui se monte tout de même à bientôt deux milliards de francs (CHF 2'000'000'000.- !!).

La quasi-totalité de ces dépenses sont décidées et votées par le Canton mais, paradoxalement, les Communes supportent actuellement la moitié de cette charge, sans possibilité de les contester. Ceci ne paraît pas très démocratique ! Pour rappel, dans les années 2000, les communes vaudoises ont aidé le Canton à éponger ses dettes en acceptant de participer plus largement au financement des dépenses sociales cantonales (facture sociale), en se les répartissant 'moitié-moitié'. Or, aujourd'hui, le Canton accumule les réserves et ce sont de nombreuses communes qui ne parviennent plus à supporter leur part de ces charges. En effet, les dépenses sociales explosent chaque année et menacent les finances communales ; certaines sont obligées de geler leurs investissements, d'augmenter les impôts ou encore de s'endetter. Six communes (Rolle, Pully, Paudex, Mies, Crans et Vaux-sur-Morges) ont fait recours au Tribunal cantonal contre des ponctions jugées excessives. Il est temps que les citoyens contribuables puissent donner leur avis.

La facture sociale se compose du coût de différents régimes sociaux, actuellement au nombre de six :

- prestations complémentaires à domicile et hébergement ;
- assurance-maladie ;
- revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage ;
- subventions et aides aux personnes handicapées ;
- prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
- bourses d'études et d'apprentissage.

Conscient que cette situation doit évoluer, le Conseil d'Etat a présenté fin août 2020 un accord qui prévoit un rééquilibrage progressif dès cette année, pour arriver au plus tard en 2028 à un montant annuel de 150 millions de francs en faveur des communes. La participation des communes représentera alors 36,7% de la facture sociale au lieu des 50% actuels mais cela ne résout toujours pas la question de l'absence d'influence des communes sur l'évolution de cette facture !

L'initiative répond à l'appel SOS des communes et met fin à cette situation. Cette initiative propose que l'adage « qui commande paie », un principe constitutionnel, s'applique au financement des dépenses sociales décidées par le Canton. Elle demande donc une **reprise totale par le Canton de la facture sociale cantonale** via une bascule d'impôt de 15 points. Notre commune encaisserait donc 15 centimes d'impôt communal en moins et ne payerait plus la facture sociale, soit un gain de 5 à 10 centimes d'impôt. En cas de succès, l'initiative redonnera plus de maîtrise financière aux communes, ce qui leur permettra à nouveau d'investir localement pour leurs citoyens.

Pour permettre (au minimum) au peuple de donner son avis sur cette idée, signez et faites signer l'initiative, avant fin avril 2021. Pour cela, respectez impérativement les points suivants :

- Télécharger le document officiel de récolte des signatures :
https://sos-communes.ch/wp-content/uploads/2021/01/feuille_soscommunes.pdf
- Faites signer des citoyennes et des citoyens de la même localité sur une feuille. Vous pouvez aller chercher des signatures auprès de vos connaissances et amis dans tout le canton mais utilisez **une feuille par localité**, faute de quoi les signatures seront invalidées.
- Chaque feuille peut comporter entre une et cinq signatures.
- Les documents originaux seront ensuite à remettre au plus tard le 10 mai :
 - soit auprès de notre greffe communal,
 - soit directement par courrier à SOS Communes, Route du Château 4, 1185 Mont-sur Rolle.

Profitons de l'occasion de reprendre un peu de contrôle sur l'évolution de nos finances communales !

Signons et faisons signer cette initiative cantonale !



CONCOURS DE DESSIN POUR LE FUTUR BONHOMME HIVER

Chers habitants,

Les AJités ont besoin du talent de vos enfants afin de dessiner les contours du futur bonhomme hiver ! Pour cela, nous organisons un concours de dessin à nous renvoyer d'ici au 20 mai 2021 à l'adresse suivante :

Récompense à la clé !

Merci d'y inscrire au verso le nom et prénom de l'enfant, son âge et une adresse postale.

Au plaisir de voir vos chefs-d'œuvre !

Cristina Arias
Chemin du Levant 1
1279 Bogis-Bossey

Les AJités

LA BIÈRE ARTISANALE DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Nos voisins ont des vignes, nous avons de la bière !

Depuis l'été dernier, Martial Hämmerli et Robert Hofmann concrétisent leur passion en brassant de la bière dans un local du village.

Ces deux anciens membres de la jeunesse de Bogis-Chavannes commencent à brasser en 2018, dans le garage familial de Martial, par cuvées de 20 l. Ils en feront 20 à 25. Mais le lieu s'est vite retrouvé trop exigu quand les premiers essais furent concluants.

Encouragés par leur succès, ils testent différentes recettes et acquièrent du matériel d'occasion, auprès d'une brasserie lausannoise qui cherche à augmenter sa capacité.

Ils disposent ainsi de trois cuves avec des brûleurs et d'une installation de mise en bouteille et s'installent en juillet 2020 dans un local du village qui abritait autrefois une laiterie.

Pour l'instant, ils préparent deux variétés : la Pal'ette, de type pale ale et Ma robe blanche, plus fruitée, à base de blé et d'orge.

Ils cherchent à s'approvisionner le plus localement possible : l'orge malté vient du cercle des agriculteurs genevois à Satigny, le houblon, qui apporte l'amertume, varie selon la bière prévue. Il est suisse, d'un grossiste en Suisse alémanique.

L'apprentissage se fait par des lectures, sur internet, et en suivant un cours, à Bienne.

Le principe est le suivant : les grains sont recouverts d'eau à 66° pendant 1 heure, ce qui extrait l'amidon du malt pour le transformer en sucre. Le liquide est transvasé dans une autre cuve, et de l'eau est versée en petites gouttes sur les grains restants pour obtenir le moût.



Ces 130 litres de liquide sont portés à ébullition pendant 1 h. On vérifie le taux de sucre et on refroidit à 28°. On le transvase dans une cuve de fermentation pendant une semaine, lors de laquelle le sucre se transforme en alcool grâce à des levures. La température est maintenue à 23°.

Nouveau transfert, dans une cuve réfrigérée cette fois, pendant env. 1 semaine pour que le dépôt formé des

BMR

Bière artisanale
1279 Chavannes-de-Bogis

restes de grains se sépare et descende au fond de la cuve. On peut alors mettre en bouteille et ajouter du sucre qui sera transformé en gaz carbonique par les dernières levures. On stocke les bouteilles à 18-20° pendant plusieurs semaines, pour laisser ces levures terminer leur action. Le dosage du sucre ajouté est délicat : on risque de provoquer un geyser à l'ouverture des bouteilles s'il est mal proportionné.



Ils effectuent des cuvées de 85 l., le brassage leur prend env. 6 h. Ils ont effectué 11 brassages à ce jour. Ils y travaillent pendant leurs heures de libre, env. 2 samedis par mois. C'est un hobby qui les passionne. Ils apportent un soin méticuleux à la propreté du matériel, indispensable à la réussite.

Leurs bouteilles de 33 cl sont en vente au prix de CHF 3.50 au marché de la ferme Bourguignon, à Bogis-Bossey, le samedi.

L'étiquette est un dessin tout en douceur, effectué par une amie. Elle doit comporter, entre autres, le N° de lot, la teneur en alcool et la date de péremption.



L'équipe de rédaction du Chavannus n'a pas hésité à s'investir et a goûté avec plaisir (et modération) la Pal'ette, une bière blonde non filtrée, rafraîchissante, avec une amertume légère et des arômes fruités et floraux. Verdict : délicieuse !

LES RECETTES DE SANDRA POUR PÂQUES

Les semis (en coquille d'oeuf)

L'avantage avec ce type de semis, c'est que la coquille d'oeuf est biodégradable et il est donc possible ensuite de la placer directement dans la terre au potager. Celle-ci se décomposera naturellement et apportera à vos plantes des sels minéraux, comme le calcium et d'autres nutriments bien utiles !

Pour les semis en coquille vous aurez besoin de :

- coquilles d'oeuf (installées confortablement dans une boîte d'oeuf)
- terreau
- graines



Préparation :

Pour cette expérience, j'ai choisi le cresson (petites graines en quantité levée rapide). Récupérez des coquilles d'oeuf, rincez-les et faites-les bouillir quelques minutes dans une casserole d'eau bouillante (afin d'éliminer les éventuelles vilaines bactéries qu'on peut croiser sur une coquille de volaille...) sortez et disposez-les dans une boîte d'oeuf. Remplissez vos coquilles délicatement de terreau fin et tassez très légèrement avec le doigt. Recouvrez assez généreusement de graines puis mettez une fine couche de terreau sur le tout. Arrosez doucement (2 cuillères à soupe par coquille) pour que ce soit juste humide et placez votre boîte d'oeuf ouverte devant une fenêtre. J'ai décidé de ne pas percer mes coquilles ce qui implique de modérer l'arrosage afin de ne pas les noyer.

Il ne manque plus que de la patience pour voir des «cheveux» pousser !



Les oeufs teintés (à la pelure d'oignon)

Pour cette recette vous aurez besoin de :

- une casserole
- un bas/collant
- des élastiques
- du papier ménage

Préparation :

Dans une casserole, faites chauffer de l'eau avec quelques poignées de pelures d'oignon et laissez bouillir jusqu'à ce que l'eau se teinte. Pendant ce temps, préparez vos oeufs (blancs ou bruns) : appliquez vos fleurs/feuilles sur vos oeufs et enveloppez-les avec un bas/collant préalablement découpé afin de maintenir fleurs/herbes bien collées contre l'oeuf. Serrez le collant en l'entortillant sur le côté et fixez à l'aide d'un petit élastique (faites quand même attention de ne pas briser l'oeuf...) Mettez vos oeufs emballés dans la casserole et laissez cuire 10min. Sortez-les et passez-les sous l'eau froide. Retirez l'élastique et le bas délicatement, puis avec un papier ménage imbibé d'huile, frottez vos oeufs pour les faire briller.

Bonne chasse aux oeufs !



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 7 MARS

MUNICIPALITE		CONSEIL COMMUNAL			
	Voix		Voix		Voix
MÜLLER Michael	267	NOIRAT Daniel	262	MASTROIANNI Nicolas	237
TENDON John	256	BOUVIER Frédéric	261	BAUDET Stéphanie	236
BARRAUD Alain	252	AEBISCHER Stéphane	259	ROTACH André	235
MICHEL Chantal	239	VIEILLE BARRAUD Igor	257	THÉRAULAZ Marie-Christine	233
BORELLA Stéphane	222	LUQUIENS René	257	ROLLI Johann	233
Voix éparses	26	SCHOPFER Bernard	256	MEYER Karla	232
		GIRARDIN HÄSLER Brigitte	256	MC CLUSKEY Ségolène	230
		BORNET Yves	252	KHAN Kareem	227
		COMMENT Aurélie	252	ARISTEGUIETA ALVAREZ Maria A.	226
		BUDRY Jean-Marc	252	THÉRAULAZ Alain	226
		TORNARE Julien	251	SIMON Evelyne	225
		FAILLETAZ André	250	WERMEILLE Christian	220
		HÄMMERLI Martial	250	WERMEILLE Françoise	218
		BRÛLÉ Ludovic	247	WIDMER Jeanne Marie	217
		VANDERSTRAETEN Bernard	246	THÉVOZ Geneviève	217
		BARRAUD Aude	246	DA COSTA Maria Odette	211
		THÉRAULAZ Stéphane	245	SIMON Jean-Daniel	209
		MAZZONETTO Gabriele	245	O'CEARBHAILL Cindy	202
		TYRRELL Rebecca	245	TROMBATORE Danilo	171
		LAROZE Tanya	242	Est élu suppléant:	
		RONDI Rocco	241	CELA Claudio	169

LEGISLATURE 2021-2026

Participation :

Municipalité 41.45 %

Conseil 40.41 %

Le procès-verbal officiel est disponible sur le site communal



DANS NOS CHAMPS : Les champs au repos

La crise du COVID-19 et la soif de liberté qui l'accompagne aidant, nous avons pris d'assaut nos champs et nos chemins de traverse le temps d'une balade pour échapper à l'enfermement et à la grisaille. Une occasion pour beaucoup de redécouvrir les champs qui nous entourent et que nous côtoyons tous les jours sans y prendre garde. Ces temps incertains ont en quelque sorte réhabilité nos champs et permis de voir les choses autrement. Toucher la boue, la humer, l'écraser entre nos doigts, grasse, grise et généreuse. Quel bonheur tant on se sent vivant.

Et pourtant elle a toujours été là, sereine, prête à nourrir les hommes et les bêtes dans un rituel immuable depuis la nuit des temps. Mais que font donc ces champs en hiver lorsqu'ils semblent endormis ? On aurait tort de comparer ces alliés indispensables à toute vie humaine à une masse inerte qui, lasse d'avoir travaillé durant le printemps et l'été, se repose enfin l'hiver. Certes, cette saison est signe de baisse du niveau d'activité mais ni la terre, ni ceux qui la travaillent ne s'y reposent. Serait-ce donc inexact de dire que la terre se fatigue, qu'elle perd de ses forces et qu'elle se lasse tout comme les humains ? Si l'on considère que la terre perd quelque fois de sa fécondité et donne un moindre rendement en termes de récoltes, alors oui, elle se lasse. Mais il lui faut plus qu'un hiver au vert pour se remettre. Car voyez-vous, outre les engrais, jachères et autres traitements que les agriculteurs leur administrent depuis la nuit des temps, le remède premier de la terre consiste à diversifier les cultures sur un même terrain. Tous nos agriculteurs vous le diront : les récoltes sont d'autant plus productives qu'elles reviennent moins souvent sur le même terrain. Si donc vous attribuez la présence de blé, de colza ou de betterave à sucre sur le terrain que vous longez lors de vos promenades dominicales ou quotidiennes à la fantaisie ou au bon vouloir de celui ou de celle qui le cultive, sachez que cela relève d'une sagesse séculaire, confortée par des éléments de mesure démontrés par des études scientifiques fiables. La nature est bien faite dit le vieil adage. En voilà une preuve tangible et qui plus est, réjouissante.

JADIS ET MAINTENANT



Quelques immeubles ont été construits au chemin du Poste. Les caravanes que l'on distingue appartenaient à l'entreprise Traeger, qui occupait cette zone entre 1968 et 1995 environ.



C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

Municipalité du 27 janvier 1971

- Un plan de quartier (Plancherel) est soumis aux autorités communales, avec un centre commercial. Il faudra prévoir l'élargissement du chemin de Margocin à dix mètres.
- Une demande est faite pour le déboisement de deux parcelles de forêt, sises à 'Chêne à la Barbire' pour la construction de villas ! Demande transmise à l'inspecteur forestier.

Municipalité du 1er mars 1971

- Le plan de quartier prévu aux Champs Blancs ne peut être admis en l'état. Il faudra reprendre les discussions avec les promoteurs du projet.
- Des contacts devront être pris avec les promoteurs des plans de quartier Swissair et Plancherel afin d'harmoniser ces deux projets et prévoir une étude à propos du carrefour Route de Divonne - chemin de Margocin.

Municipalité du 15 mars 1971

- M. Raymond Guex est nommé Lieutenant du corps des sapeurs-pompiers.

Municipalité du 6 avril 1971

- Plusieurs contraventions ont été dressées par l'employé communal. Selon le code rural, 1/3 des montants perçus revient au garde municipal. Dont acte !

Municipalité du 22 avril 1971

- Demande est faite au Directeur du Collège de Nyon pour qu'un mini-bus soit organisé pour transporter la dizaine d'élèves qui le fréquente.

Municipalité du 29 avril 1971

- L'entreprise Tavano envisage de construire une usine pour 120 à 130 employés. Elle souhaiterait que ceux-ci puissent habiter sur la commune dans des logements à construire. Pour rappel, Swissair projette la construction de 190 appartements, assez grands, d'un loyer d'au minimum CHF 400.--. Les immeubles feraient entre 6 et 8 étages. Le premier coup de pioche pourrait être donné à l'automne 1971 !

Aucun Conseil général entre le 15 décembre 1970 et le 20 août 1971.

le liseur d'encre passées

DANS NOS POUBELLES : le carton

Ce qui se passe chez nous :

En 2018, nous avons récolté 44,6 tonnes de carton. Il est amené par Odelet à l'usine Retripa de Vernier pour y être transformé.



L'explosion du commerce en ligne lié à la fermeture des commerces pendant la pandémie a généré une forte augmentation du volume des cartons déposés à la déchetterie. Le compacteur dont la benne est munie a permis de faire face à cet afflux.

Depuis 2018, la Chine n'accepte plus le retour des vieux cartons. Ceux-ci s'amoncellent donc en grande quantité, et leur prix a chuté depuis l'été 2019. On a même parlé dans certains cantons de faire payer pour les récolter ! Des projets pour livrer la marchandise sans utiliser de carton ont vu le jour, mais sont encore trop timides.

Les **cartons sont** d'abord broyés puis brassés dans une grande cuve remplie d'eau. Cela permet de séparer les fibres de cellulose des autres matériaux. La bouillie formée est débarrassée de ses impuretés, plastique, vernis, colle, agrafes, aluminium, dans une sorte de tamis.

Que faut-il amener à la déchetterie ?

Ce qu'on peut y mettre :

- Cartons pour le conditionnement des fruits et des légumes (si possible sans bandes autocollantes en plastique)
- Boîtes en carton ondulé
- Cartons à œufs



Ce qu'il ne faut pas mettre :

- Cartons souillés de restes d'aliments (pizzas, gâteaux, etc.)
- Cartons à boissons (briques Tetra Pak)
- Cartons de lessive
- Livres

Ce qu'on peut faire...

Le vieux carton, surtout s'il est peu imprimé, peut servir de couverture de sol dans les jardins : il est rapidement biodégradable et permet de limiter le désherbage, par exemple pour les plantons de légumes annuels, et peut couvrir le compost pour le protéger de la pluie et du soleil, tout en apportant du carbone et de l'azote, indispensables à la transformation de la matière organique.

Pour l'instant, il n'existe chez nous aucun système de recyclage des briques alimentaires. Elles doivent donc être jetées dans les poubelles taxées. N'y a-t-il pas moyen de faire mieux ?

Il existe bien une usine de recyclage des briques alimentaires en Suisse, située à Weinfelden, qui a la capacité de valoriser les 20 000 tonnes de briques consommées chaque année en Suisse, mais l'installation tourne à vide car seule une petite partie de ces briques sont collectées et acheminées jusqu'à cette usine.

En trempant les briques dans de l'eau, on parviendrait ainsi à en extraire les 75% de pulpe de papier. Le reste, composé de plastique et d'aluminium, pourrait être brûlé puis transformé.

Une association s'engage en faveur d'un système de collecte des briques à boisson dans toute la Suisse : soutenons-là en demandant à notre commune d'y adhérer ! <https://www.info.briquesaboisson.ch/>

LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions : 20 mai 2021

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin à 5h32

Contact : lechavannus@hotmail.ch